

1565 - Jérôme de Marnef et Guillaume Cavellat - Trésor d'Amadis - BIS

Auteurs : Montalvo, Garci Rodríguez

Description matérielle de l'exemplaire

Format 16°

Indications sur la reliure Reliure très serrée

Pages de l'exemplaire

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

55 Fichier(s)

Remarques

Remarques L'édition semble être une copie de l'édition de 1564 chez Vincent Norment et Jeanne Bruneau. Voir [la notice ThRen](#) de l'exemplaire.

Généralités sur l'exemplaire

Référence ThRen ThRen_985

Titre long LE // THRESOR DES // LIVRES D'AMADIS DE // GAVLE, ASSÇAVOIR, LES // Harengues, Concions, Epistres, // Complaintes, & autres choses // les plus excellentes. // Ensemble vne table, dont l'Epistre // suyante enseigne l'vsage. // [Marque typographique] || A PARIS. // Chez Hierosme de Marnef, & Guillaume // Cauellat, au mont saint Hilaire, // à l'enseigne du Pellican. // [-] // 1565.

Imprimeur(s)-libraire(s)

- Marnef, Jérôme de
- Cavellat, Guillaume

Date 1565

Identification de l'exemplaire

Lieu de conservation et cote Paris (Fr), Bibliothèque interuniversitaire Sorbonne, Rra 928 (12°)

Lien vers la notice du catalogue de l'institution de conservationL'ouvrage ne figure pas sur le catalogue (04/12/2023).

Sources de la numérisationPhotographies de travail, Anne Réach-Ngô

Type de numérisationNumérisation partielle

Autres exemplaires localisés

- Baltimore (US-MD), Johns Hopkins University Library, [PQ6275.F12 1565](#)
- Dijon (Fr), Bibliothèque municipale, Patrimoine, [7901](#)

Marques d'appropriation

Présence d'annotations manuscritesAnnotations manuscrites sur la page de titre, sur [l'une des dernières pages de garde](#), au [dos du plat de derrière](#).

Indications sur la notice

Contributeur

- Réach-Ngô, Anne
- Vervent-Giraud, Sylvie (révision)

Droits

- Image(s) : Bibliothèque interuniversitaire Sorbonne
- Notice : Anne Réach-Ngô (UHA, IUUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)

Citer cette page

Montalvo, Garci Rodríguez, 1565 - Jérôme de Marnef et Guillaume Cavellat - Trésor d'Amadis - BIS, 1565

Anne Réach-Ngô (UHA, IUUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

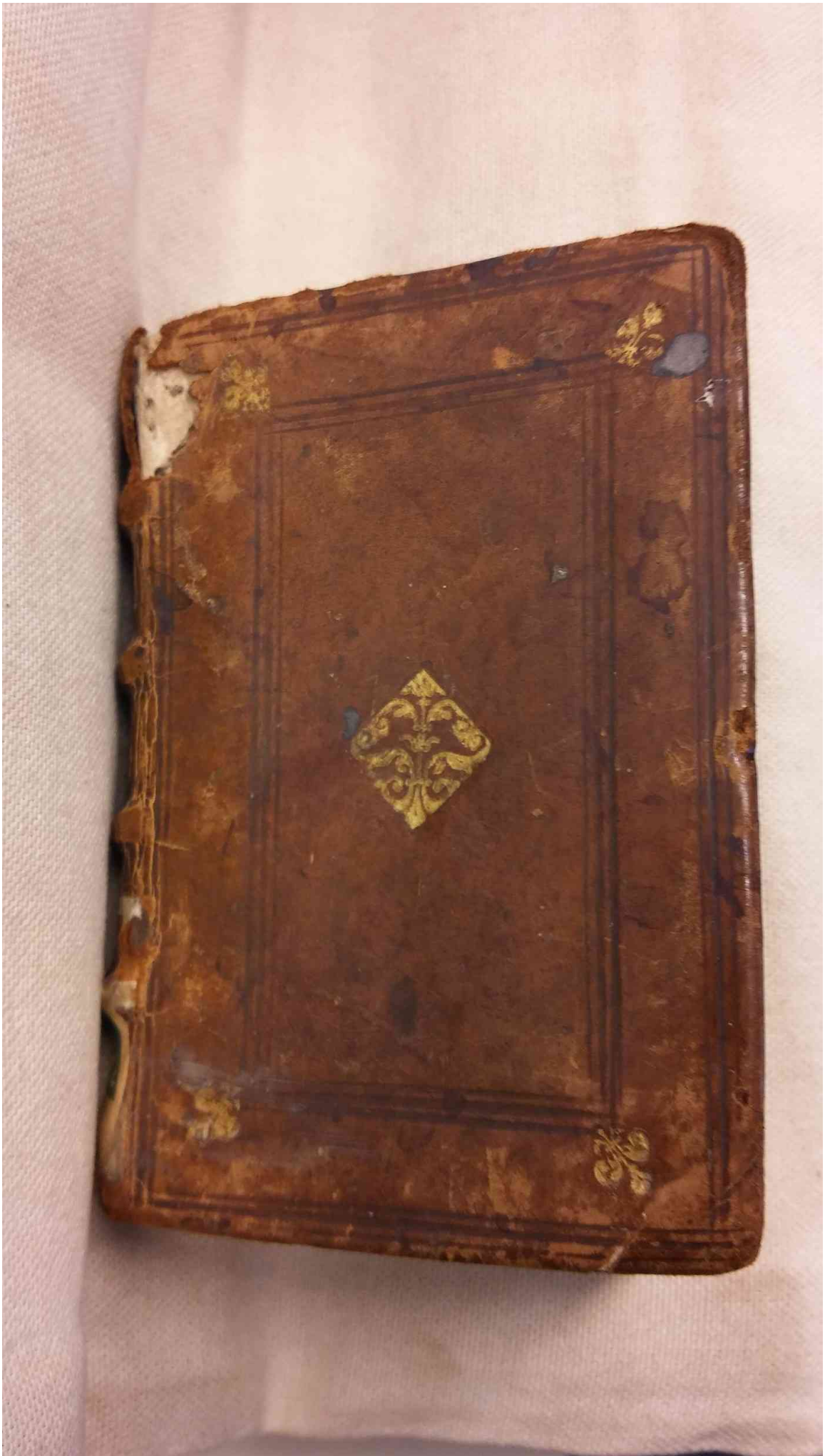
Consulté le 21/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

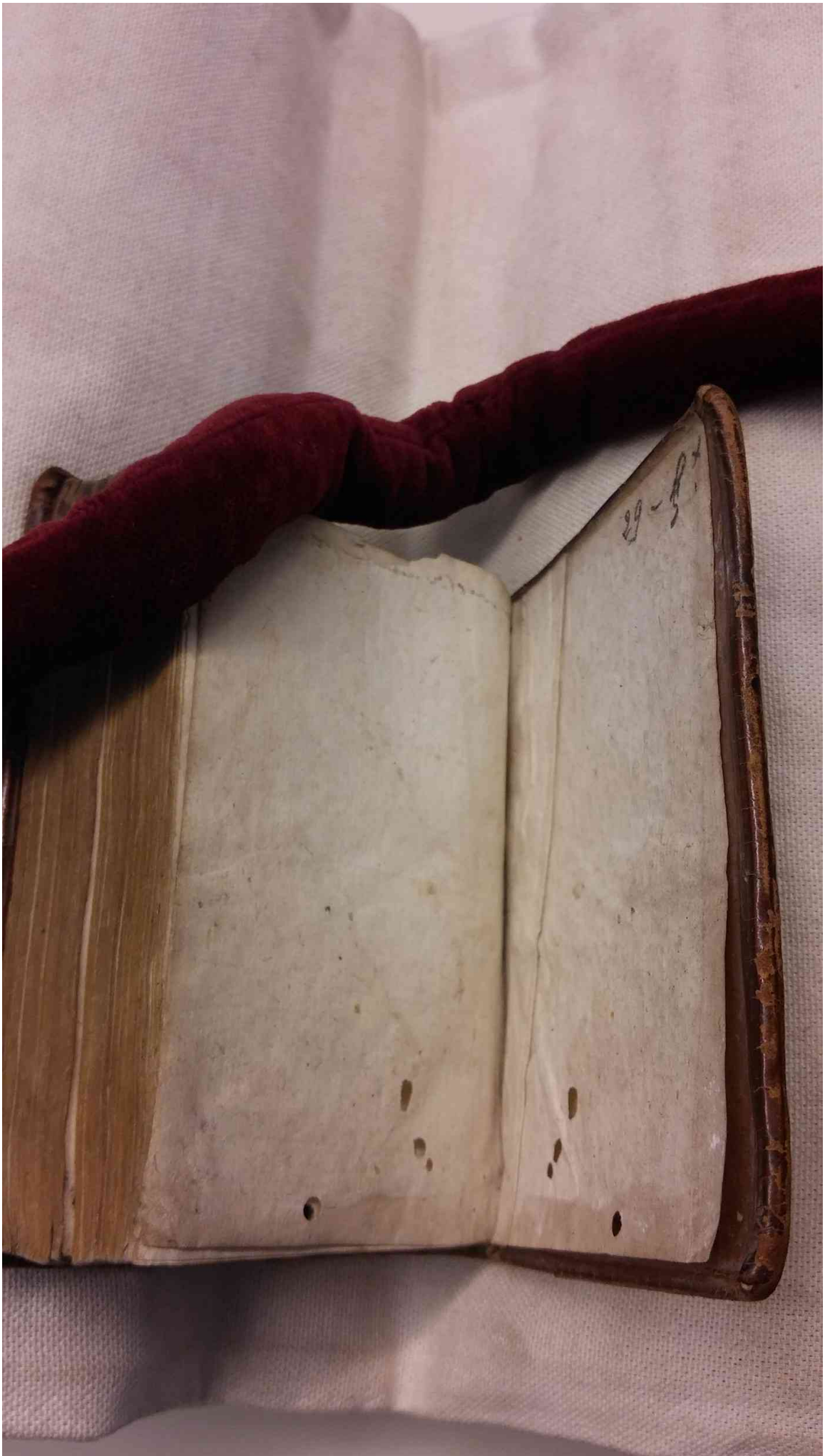
<https://eman-archives.org/ThresorsRenaissance/items/show/985>

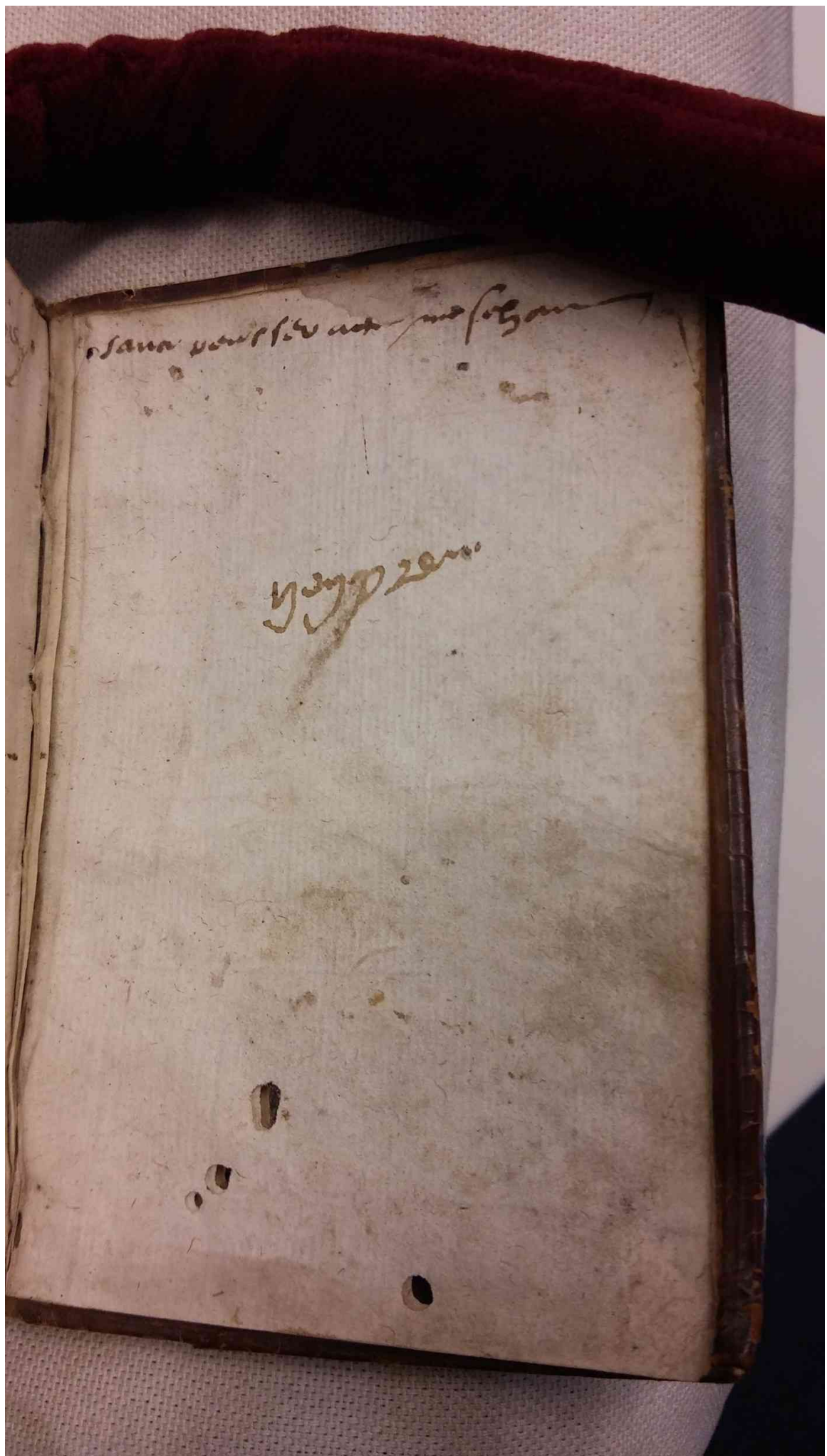
Notice créée par [Anne Réach-Ngô](#) Notice créée le 19/10/2016 Dernière modification le 26/08/2024

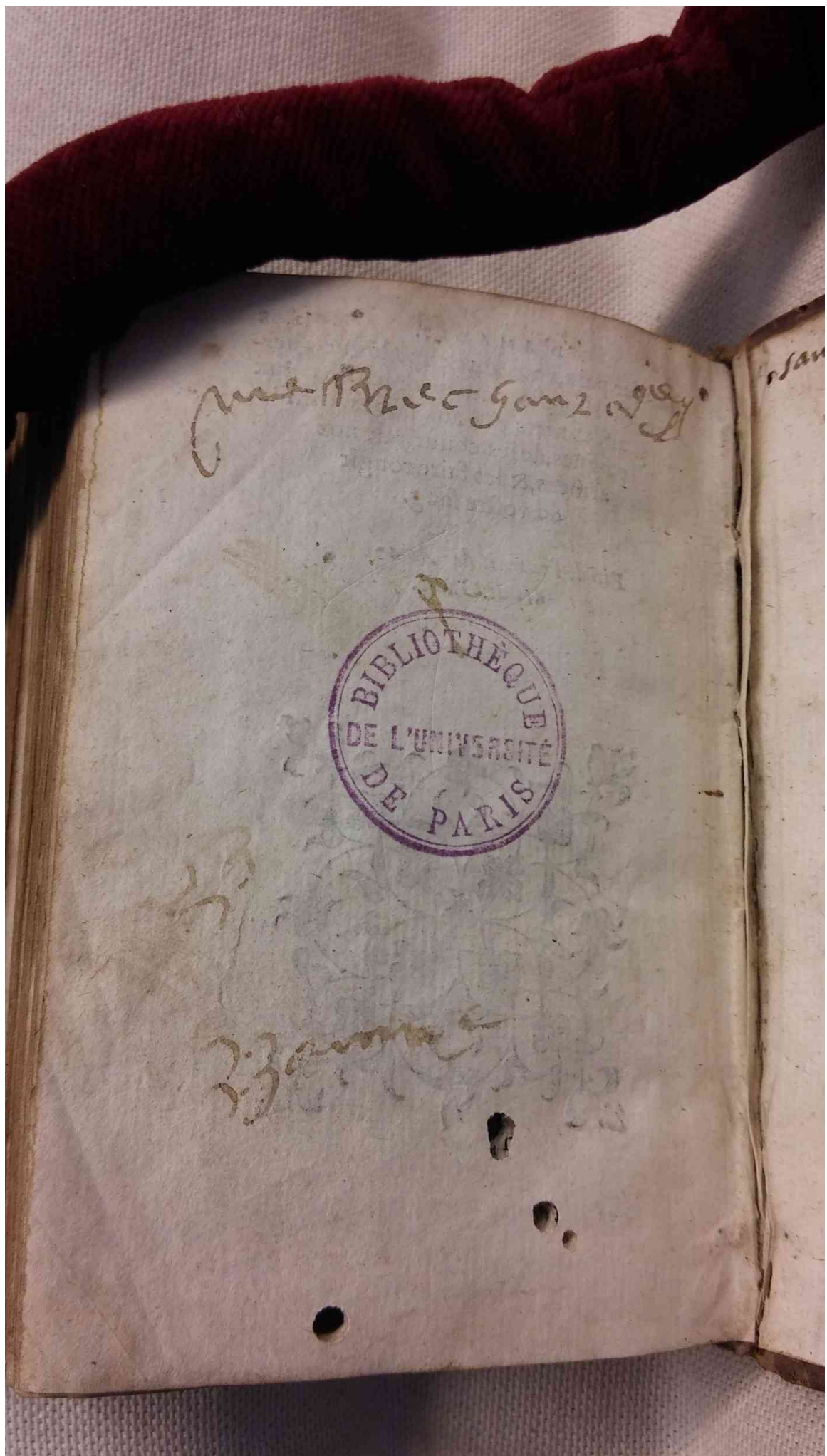






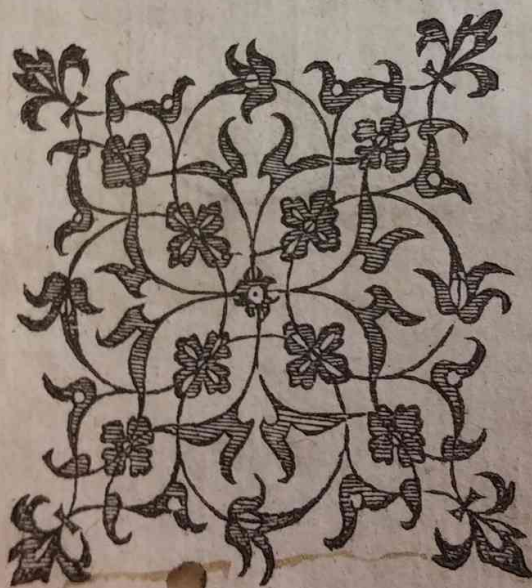






briefue paix, vous aurez vne lōgue guer-
re, en laquelle nous promettons aux
grandes mers, & aux larges cam-
pagnes, de les couvrir de noz
armées, & les faire rougir
de vostre sang.

*Fin de l'extrait des Ama-
dis de Gaule.*



DU XII. LIVRE
seruiteurs, & mis le feu dans leurs Mos-
quées, ont maintenant assemblé leur ar-
mée ensemble: par ce que la fumée des
temples bruslez, comme sortant d'un en-
censouer, & montée deuant les diuines
maiestez, pour en requerir la vengeance
& a passé iusque dedans leur plus souue-
rain ciel Empirée. Parquoy nous auons
ordonné selon la puissance à nous otto-
yée de par les Dieux, q̃ toute la maison
de grece passera au fil de noz espées, &
toutes leurs citez serōt arses de noz flā-
beaux, afin que puis apres les Russiens
es facent de rechef rebastir à la grand
gloire de leur vertu, & à l'honneur im-
mortel de noz Dieux: desquelz inuocquāt
le nom, nous vous enuoyōs signifier cest
crest, sans autrement vous aduertir du
iour ny de l'heure que nous le mettrons
executiō, & afin que luy adioustiez en-
core croyance, nous l'auons signé de noz
sings, & scellé de noz armes royales, &
ous l'auons voulu enuoyer par ces cre-
dres autant petites, comme celles qui
doiuent executer seront grandes. Et
ques à ce nous priō, noz Dieux vous
seruer en santé pour vostre plus gran
maladie, vous assurant qu'apres vne

D'AM.
briefue paix, vous a-
re, en laquelle n
grandes mers,
paignes, de le
armées, & l
de vo

Fin de l'extra
dis



Comme ie pense qu'il auindra, si les propheties de mes dieux ne me deçoient: car ie trouue par icelles, & vous en souuienne si bon vous semble, que bien tost les forces affronteresses, donteront par vne secrette embuscade, la maisõ de Grece, & que les braues lyons du Cheualier Liebraston, seront subiuguez, & les forces de leus ongles affoiblies, iusques à ce que le Seigneur des ruses les remette en liberté par les obscures nuées de son sçauoir, à sa grande gloire, & à la louenge de celuy qui les fera iouir de celle clemence pour le guerdõ de la rigueur passée: & en attendant celle guerre, ie vous enuoyray la paix, sans laquelle il est impossible de bien dresser ce qui est nécessaire à vn armée.

¶ Lettre temeraire de Bruzarte Roy de Russie, aux Princes de Grece, les menaçant de destruction & ruine. Au 12. liu. c. 100.

DOm Bruzarte Roy de Russie confederé avec cent soixante Roys de l'Orient, par le conseil & diuine permission de noz souuerains Dieux dedaignez de tant d'offenses qui leur ont esté faites par la maison de Grece, ayant tant de fois arrousé campagnes du sang de leurs

DU XII. LIVRE
ce que luy auons donné en charge, vous
priez la croire comme nous mesmes.
Ainsi desirans mettre fin à vostre travail,
nous vous enuoyons la paix, laquelle
vous ne pouez refuser, ny l'une ny l'autre,
au moins si vous auez encores quel-
que charité de sœurs deuant les yeux.
¶ Lettre du Cheualier Afronteur, aux
princes, & princesses de Grece, cōtenant quel-
que pro, letie par laquelle il espere estre ven-
gé d'eux. Au 12. liure, chap. 66.
A Vx tresexcellēs Princes & Princef-
ses de Grece, l'Afronteur des ruses,
Seigneur des cautelles, chastieur des non-
chalans, conseiller des voyageurs, &
trompeur des mieux conseillez, salut vo-
euoye, afin qu'avec iceluy vous vous
puissiez maintenir en repos iusques à ce
que vous ayez fait l'experience de mes
stratagemes. Je suis sorty de vostre puis-
sance, & me retrouue maintenant en la
mienne, apres auoir esté autant biē trai-
té par les damoiselles, comme i'ay deli-
beré de les traiter si quelque fois ie les
puis auoir en mon pouuoir pour leur
en rendre la pareille. ¶ qui me fait sou-
haiter, messeigneurs, de vous tenir bien
tost tant que vous estes, entre mes mains

comme i
pheties d
car ie tro
uienne fi
les force
vne secr
ce, & qu
Liebra
ces de l
que le
liberté
noir, à
de celu
mence
sée: &
enuoy
posib
faire à

¶
Russie
de dest

D
l'Ori
sion d
de ta
par l
arro

Pour dōc trouuer quelque paix en ceste guerre, nous vous prions & supplions de la nous moyenner par vostre venue : ce qui retournera à vostre grande louenge, & à nostre repos, sans lequel no^r demurerons iusques à ce, que par vostre arriuee vous ayez donné fin à cest enchantement, & mis en liberté ces deux loyaux amans de nostre lignage.

Lettre d'Amadis de Gaule, & Amadis de Grece, aux Princesses de l'Isle Solstice, leur priant d'accepter la paix qu'ilz ont delibere mettre entre elles. Au 12. liure, chap. 64.

AVx tresexcellētes & tresbelles princesses de l'isle Solstice, Amadis de Gaule Roy de la grand Bretaigne, & Amadis de Grece Empereur de Trebisonde, Prince de grece, de la grand' Bretaigne, de gaule, & Roy de Rhodes salut, & avec iceluy, paix & repos à vostre perilleuse guerre. Sachez que la fortune, & la tempeste nous ayant poussez en ceste Isle avec les Roynes & princes de nostre compagnie, nous auons entendu la guerre que vous faites l'une contre l'autre; parquoy desirant vous mettre en amitié, nous vous enuoyōs la belle Duchesse Sirisie, laquelle vo^r dira de nostre part

LV XII. LIVRE
fut le combat entre eux deux, & avec tel-
le effusion de leur sang, outre celuy le-
quel ilz auoyent perdu ce mesme iour, q
finablement ilz tōberent tous deux par
terre cōme mors, iusques à ce q la braue
serpēte, & victorieuse Roïne, reconnois-
sant, selō les propheties, son cher enfant
souz l'habit de D'araide, le reueilla par
ses douloureux cris, & gemissemens mor-
telz, ce qui luy fut occasion de perdre le
nom de Daraide, & recouurer celuy d'A-
gesilan, avec ma fill'e Diane pour son e-
pouse, laquelle il auoit ia gaignée par la
loyauté & constance de son amour, en
vertu duquel ilz mirēt en liberté, & hors
de prison, l'infant dom Rosaran, & la Du-
chesse de Bauiere, en la tour enchantée,
desquelz ilz demurerent prisonniers,
sans en pouoir sortir, iusques à ce que les
deux les plus accomplis en loyauté d'a-
mour, leur en puissēt dōner le moyē & à
nous la cōsolatiō de la tristesse que nous
souffrons pour leur absence, laquelle du-
rera iusques à ce que les excellens Roy
& Roïne de la grād Bretaigne ayēt entré
au chasteau enchanté, & les deliurant de
prison, à la grand gloire de leurs amours
loyalles, & à la consolation de nous tous.

Pour dōc tro
guerre, nous
la nous moy
qui retourne
& à nostre r
rerons iusqu
uée vous ay
ment, & mi
amans de r
¶ Lettre d'
Grece, aux
prieant d'ac
mettre entre

Vx tr
Acesses
Gaule Ro
madis de
de, Prince
gne, de g
& avec ic
rilleuse g
la tempē
Isle avec
compagi
re que v
parquoy
tié, nous
le Sirisic

troyé apres plusieurs calamitez passées.
Sachez donc (tresexcellēt Roy, que l'in-
cōstante fortune depuis que ta deguisée
Daraide eut mis le Prince Grec avec sa
teste en ma puissance, reduit nostre gran-
deur en telle extremité, que nous & les
nostres estiōs tombez en vne miserable
seruitude, si les victorieux prīces, le Roy
dom Falanges d'Astre, & la cheualeureu-
se Roïne Alastraxerée, ne nous eussent
secouru en ce besoing: car ma cité estant
presque prinse des ennemis, qui ia com-
mençoÿēt à entrer dedans, cēs deux no-
bles princes, n'osterent seulement aux
Roys de Russie, & de Gaze, la cité, & la
victoire qu'ilz estimoyent desia certaine,
mais encores les rompirent, & mirent en
route, eux & leurs confederez, de façon
qu'ilz nous remirent en nostre premiere
liberté, & en nos anciens heritages. Au
moyen de quoy selon les propheties de
ma belle Diane, Daraide ayant passé la
caue de phebus, decapita en ma presence
dedans la tour de Diane, la statue de
dom Florisel, la teste duquel me priua de
tous sentimens, & fit efforcer dom Ro-
gel de Grece, à veger la mort de son pere
par le trespas de Daraide. Et tant apres

O en ceste confiance ie feray fin à mes
paroles, pour en voir cōmencer l'effect,
& inuoyeray à la defense de nostre li-
berté, la faueur des dieux, & le secours des
cheualiers estrāges qui sont maintenant
en ma court: & par ce que mes thresors
pour grās qu'ilz soyent ne seroyent suffi-
sans pour recōpēser leur vertu, ie les sup-
plie auoir esgard à l'hōneur & à l'immor-
tel renom qui leur est appareillé pour la
vraye & meilleure recōpense du travail
qu'ilz quierent tous les iours errans par
le mōde, afin d'employer la force de leur
haute cheualerie: car maintenant ilz en
ont trouué vne tresiuste occasion en ce-
ste guerre.

*Les Lettres de la Royne Sidonie, au Roy A-
madis de Gaule, & Oriane, par laquelle elle
leur fait entendre l'accomplissement de quel-
ques Propheties ia passées, & qu'il en reste
quelques autres, ausquelles ilz doivent mettre
fin. Au 12. liure, chap. 60.*

AVx tresexcellens Princes le Roy A-
madis de Gaule, & la Royne Oria-
ne, Sidonie Royne de l'Isle de Guin-
daye & tous les Princes, Roys, & Roy-
nes, assemblées en sa grande Cité, en-
uoyent le salut, que la fortune leur a oc-

LE
THRESOR DES
LIVRES D'AMADIS DE
GAULE, ASSÇAVOIR LES
Harengues, Concions, Epistres,
Complaintes, & autres choses
les plus excellentes.

*Ensemble vne table, dont l'Epistre
suyuante enseigne l'vsage.*



A . P A R I S .

Chez Hierosme de Marnef, & Guillaume
Cauellat, au mont saint Hilaire,
à l'enseigne du Pellican.

1 5 6 5 .

49346

EPITRE AV LECTEUR.

Cognoissant (amy lecteur) que plusieurs personnes non de petite autorité, auoient vn merueilleux desir de rencontrer quelque petit liure auquel fussent cōtenues quelques formules d'escrire lettres, faire harengues & dres- ser complaints. Je me suis finalement resolu fai- re ce petit recueil des douze liures d'Amadis de Gaule: autāt estimez non seulement de nous, mais aussi des estrangers, tant pour la verité des choses que pour le langage propre & poly, que liure qui se rencōtre: pour en vser tant en propos familiers, qu'en toutes sortes de haran- gues, cōplaintes & lettres missiues, pour laquel- le chose faire plus cōmodement, nous auōs dressé vne table digerée par lieux cōmuns des matie- res plus insignes: a ce que tu puisses aisement trouuer les formes propres pour parler: entrete- nir ciuilement & en bons termes les personnes de quelque estat ou conditiō qu'ilz soient, ou es- crire la conception, selon l'argumēt que tu vou- dras traiter. Or la table est ainsi ordonnée pour ton soulagement, que la lettre a signifie la pre- miere page au costé du fueillet b, la seconde.

A. D. V.

Le tout a Dieu.

2

TABLE DES MATIERES
 contenues en ce recueil, des Harengues, Epi-
 tres, Complaintes, & autres telles choses: ex-
 traites des douze Liure d'Amadis de Gaule,
 reduites par lieux communs, pour plus facile-
 ment trouver la maniere d'escrire Lettres mi-
 siues, selon l'argument qu'on veut deduire. a,
 signifie la premiere Page au costé du fueillet:
 b, la seconde.

Maniere de declarer son ad-
 vis, de demander, ou don-
 ner cōseil de quelque cho-
 se à ses seigneurs, amis, pa-
 rens, aliez, ou subiers.
 Fueillet quatriesme, Page b.7.a.25.a.34.
 a.&b.37.a.53.b.54.b.77.a.58.b.61.a.62.
 a.65.b.66.a.68.b.70.a.79.b.80.b.83.b.
 84.a.85.b.91.a & b.92.b.94.a.95.a.97.
 b.111.b.118.a.163.b.169.b.177.b.192.a.

Maniere d'escrire, ou dire qu'on acce-
 pte le conseil donné. Fueil.85.b.87.a.

Maniere de demonder ou declarer à
 quelqu'un sa deliberation touchât quel-
 que affaire. Fueil.73.a.93.a.
 95.b.206.a.

Maniere de prier quelqu'un de faire ql-

A ij

LA TABLE.

LA TABLE.

de chose, ou sy monstrer fauorable.
Fueil. 8. b. 14. b. 29. b. 30. b. 33. b. 44. b. 44. a. 58. a. 60. b. 68. a. 74. a. & 77. a. 96. a. 103. a. 112. a. 129. b. 147. a. 168. a. 182. b. 187. b. 204. a. 213. b. 217. b. 220. a. & b.

Manieres de recommander quelque chose à quelqu'un, & de reciter quelque chose auenue. Fueil. 39. b. 80. a. 87. a. 89. b. 108. a. 113. b. 175. a. 178. b. 212. a. 214. a. 221. b.

Maniere d'accorder, promettre, & refuser quelque chose à quelqu'un. Fueil. 71. a. 95. a. 97. a. 137. b. 148. a. 172. a. 206. a. 211. a.

Manieres de declarer à quelqu'un la bonne affectiō qu'on luy porte. Fueil. 75. a. 98. b. 131. b.

Maniere d'escrire, voulant recompenser ou dōner quelque chose à quelqu'un. Fueil. 100. a. 105. a.

Manieres de louer, priser, ou respōdre aux louanges de quelqn'un. Fueil. 49. a. 50. a. 53. b. 65. a. 78. a. 121. b. 132. b. 147. a. 179. b.

Manieres de rēdre graces à quelqu'un. Fueil. 48. b. 49. b. 71. a. 73. a. 158. b.

Manieres d'escrire quāt on veut com-

Manieres de faire à quelq. vn.
nouveau. Feuil.
112.a. 114.b. 174.
112.a. 115.b. 17
175.a. & b. 19.8.a.
215.a. & 29.b. 230
238.a. & 239.b.
Maniere de
des fautes comit
qu'vn. Feuil. 16
158.a. 211.b.
Maniere de
pourroit estre ra
113.a. 125. a. 140
189.b. 190.b.
Maniere de
pardon.
Complaintes
Feuil. 11.b. 14.a.
243.b. 50.b. 51.
210.4.a. 170.b.
208.b. 214.a. 21
228.b. 234.b. 238
Manieres d'in
soit secourir ce q
muscr à plaindre
114.17.b.

LA TABLE.

Faire à quelqu'un. Fueil. 10. b. 30. a.
Manieres d'escire, ou dire propos a-

moureux. Fueil. 114. a, & b. 127. b.
128. a. 133. b. 134. a, & b. 135. a, & b. 137.

b. 142. b. 155. b. 173. a. 174. a, & b. 148. a.
185. a, & b. 198. a. 204. b. 209. b. 224. a.

225. a. 229. b. 230. b. 232. b. 234. a. 236. a.
238. a. 239. b.

Maniere de s'excuser (en s'accusant)
des fautes cōmises, au preiudice de quel-
qu'un. Fueil. 16. a. 24. a. 161. b. 162. b.
166. a. 211. b.

Maniere de s'excuser de ce dont on
pourroit estre taxé. Fueil. 26. b. 36. b.
123. a. 125. a. 140. b. 183. b. 186. b. 188. b.
189. b. 190. b.

Maniere de s'accuser, & demander
pardon. Fueil. 122. a. 151. a.

Complaintes, & regrets diuers.
Fueil. 11. b. 14. a. 15. a. 17. a. 35. a. 40. b. 41.
a. 43. b. 50. b. 51. b. 53. a. 66. b. 100. b. 102.
a. 104. a. 130. b. 136. b. 152. b. 156. a. 161. a.
208. b. 214. a. 219. b. 223. a. 225. a. 226. b.
228. b. 234. b. 238. b.

Manieres d'inciter quelqu'un à plus-
tost secourir ce qui est en danger que sa-
muser à plaindre quelque accidēt. Fueil.
13. a. 17. b.

LA TABLE.
Manieres de consoler
Fueil. 13. b. 15. b. 44. b. 51. a. 56. a. 67. b.
68. b. 78. b. 102. b. 103. b. 106. b. 148. b.
157. a. 222. a.
Maniere de declarer sa resjouissance
par escrit ou parole. Fueil. 15. b.
169. a. 176. b.

Manieres de se plaindre à quelqu'un,
luy demandant ayde & confort. Fueil.
20. b. 53. a. 55. b. 77. a. 109. a. 113. b. 190. b.
196. b. 197. b.

Maniere de reprendre, ou tancer quel-
qu'un, soit par escrit ou parole. Fueil.
10. a. 22. b. 34. a. 37. a.

Maniere de menacer, ou respondre aux
menaces d'autrui. Fueil. 17. a. 36. a.
38. a. & b. 112. b. 113. a. 120. b. 149. b.
218. a.

Maniere d'accuser ou reprocher quel-
que chose à quelqu'un. Fueil. 17. b. 31.
a. 32. b. 33. a. 35. a. 36. a. 62. b. 64. a. 81. b. 88.
a. 92. b. 138. a.

Maniere d'iniurier, ou accuser quel-
qu'un de desloyauté. Fueil. 10. b. 101. a.
109. b. 119. b. 138. a. 153. a. 164. b.

Maniere de prendre ou donner con-
séil. Fueil. 31. a. 32. b. 49. b.

Harengue pour inciter les vassaux.

LA TABLE.
 Maniere de conforter
 8. b. 78. b. 102. b. 103. b. 104. b.
 17. a. 22. a.
 Maniere de declarer sa resolu-
 ar escrit ou parole.
 69. a. 176. b.
 Manieres de se plaindre à quel-
 qu'un demandant raye & confort.
 0. b. 53. a. 55. b. 77. a. 109. a. 123. a.
 96. b. 197. b.
 Maniere de reprendre ou tancer quel-
 qu'un soit par escrit ou parole.
 10. a. 22. b. 34. a. 37. a.
 Maniere de menacer ou resoudre
 menaces d'autrui. Fueil. 10. a. 11. a.
 8. a. & b. 112. b. 113. a. 120. b. 149. b.
 18. a.
 Maniere d'accuser ou reprocher quel-
 que chose à quelqu'un. Fueil. 17. a.
 32. b. 33. a. 35. a. 36. a. 62. b. 64. a. 101. a.
 92. b. 138. a.
 Maniere d'iniurier, ou accuser quel-
 qu'un de desloyauté. Fueil. 10. a.
 9. b. 119. b. 138. a. 153. a. 164. b.
 Maniere de prendre ou donner
 Fueil. 31. a. 32. a.
 Harangue pour inciter les hommes

4
 LA TABLE.
 mis ou aliez à prendre les armes, & en-
 courager les soudars prests de combattre.
 Fueil. 4. b. 9. a. & b. 21. a. 22. a. 39. a.
 42. a. 43. a. 44. b. 45. b. 47. a. 66. b. 99. a.
 105. a. 118. b. 154. a. 199. a. & b. 206. b.
 207. b.
 Maniere de deffier quelqu'un, pour
 soy ou pour autre. Fueil. 18. a. 19. a. 38.
 2. 111. a. 115. b. 117. b. 120. a. 124. a. 129. a.
 139. b. 144. b. 159. b. 194. a. 196. a. 201. a.
 202. a.
 Maniere d'accepter ou refuser le de-
 flement. Fueil. 18. b. 19. b. 27. a.
 110. b. 124. b. 141. b. 144. a. 145. a. 160. b.
 195. a. 197. b. 201. b. 202. a.
 Maniere de se rendre prisonnier, &
 vaincu de quelqu'un. Fueil. 101. b.
 146. a.
 Maniere d'escrire, ou prononcer quel-
 que chose en maniere de Propheties.
 Fueil. 20. a. 24. b. 26. a. & b. 121. a. 181. b.

FIN.

A iij

RECEVEIL DES HAR-
RENGUES, EPISTRES,
complantes, & autres choses,
les plus excellentes de tous les
liures d'Amadis de Gaule.

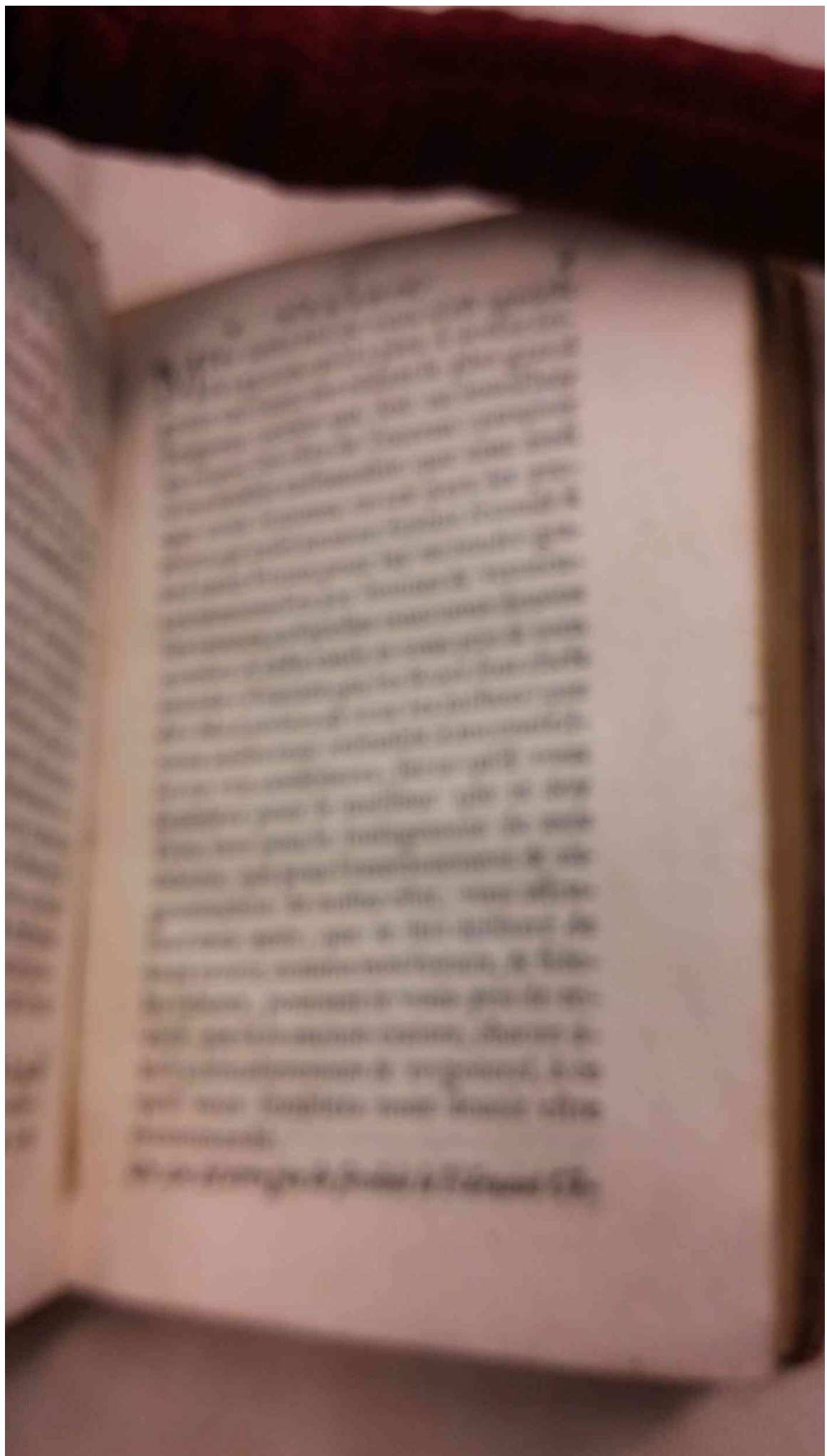
*La Harengue du Danoyfel de la mer aux
souldards Gaulois, les exortans à la bataille.
Au premier liure, sus la fin du neuuesme cha.*

M

ES compagnons & a-
mis, ayons bon cœur,
chacun face cognoistre
sa vertu, & luy souvien-
ne de l'estime, que les
Gaulois ont par armes
acquises. Nous auōs af-
faire a gens estonnez, & demy vaincuz:
ne vueillons maintenāt faire eschange à
eux, prenans leur crainte, & leur quittant
nostre victoire: car filz voyēt seulement
vos visages, ie suis seur qu'ils ne les pour-
ront souffrir, donnons dedans: car Dieu
nous ayde.

*La Harengue de Lisuard Roy de la grād
Bretaigne à ses subiectz, & amis, les exhor-
tant de luy bailler conseil. Au premier liure
sus le commencement du chapitre 33.*

Mes amis
des graces
Seigneur me faire
en toutes les
il me semble
que nous sou-
miers, qu'auss
nul autre Prin-
ces immortel
ses ceures, a
arrester. A ce
mande (d'a
des Monarc
vous auises
let en voz co
semblera po
faire, tant p
subietz, qu
gmentation
tant mes a
vous croire
les subietz,
chef, que fa
mise particul
qu'il vous
recommand
La Hare



D'AMADIS.
Mes amis nul de vous n'est ignorât
des graces, qu'il a pleu à nostre sei-
gneur me faire, me rēdant le plus grand
Seigneur terrien qui soit au iourd'huy
en toutes les isles de l'occean : parquoy
il me semble raisonnable que tout ainsi
que nous sommes en ces pays les pre-
miers, qu'aussi nous ne soyons seconds à
nul autre Prince, pour lay en rendre gra-
ces immortelles par bonnes & vertueu-
ses œuures, ausquelles nous nous deuons
arrester. A ceste cause ie vous prie & com-
mande (d'autant que les Roys sont chefs
des Monarchies, & vous les mēbres) que
vous auises tous ensemble à me conseil-
ler en voz consciences, sur ce qu'il vous
semblera pour le meilleur que ie doy
faire, tant pour le soulagement de mes
subietz, que pour l'entretienement & au-
gmentation de nostre estat, vous asseu-
rant mes amis, que ie suis deliberé de
vous croire, comme mes loyaux, & fide-
les subietz, pourtant ie vous prie de re-
chef, que sans aucune crainte, chacun a-
nise particulierement & en general, à ce
qu'il vous semblera nous deuoir estre
recommandé.

La Harengue de serolois le Flāmant Cō-

de Clare qui dit au conseil pour les induire à
ce que le Roy Lisuard doit entendre pour l'
silité de son Royaume. Au mesme liure.
DV I. LIVRE
MEs seigneurs vous auez tous enten-
du le bon zele que le Roy à au gou-
uernement, non seulement de la republi-
que de son Royaume, mais particuliere-
ment à l'augmentatiō & hōneur de Che-
ualerie, laquelle il desire entretenir en
plus grande préeminence qu'elle ne fut
oncques, & pourtant mes seigneurs (sauf
meilleure opinion) il me semble, pour
faire à l'intention de nostre Prince que
nous deuons tous luy conseiller, qu'il se
face fort d'argent & de gens: car ilz sont
les nerfz & esprits de guerre, & de paix,
par le moyen desquelz tous Roys de la
terre sont maintenus en leur puissances
& autoritez, attēdu qu'il est certain que
le grād thresor est pour soudoyer les gēs
d'armes qui font les Roys regner, lequel
ne doit estre pour nulle occasion ailleurs
despendu, autrement ce seroit vn vray
sacrilege, puis qu'il nomme sacré. Et ce
faisant il pourra maintenir ses estatz
en tranquillité, & faire glorieuses con-
questes contre ceux qu'il voudra entre-
prendre. Et pour encores mieux y par-

de Clare
venir il doit chercher
cōuerter tous les bon
il sera auerty, tant
luy faisant maintes
quelles sa renom
monde, qui achen
les plus loingtain
perance qu'ilz au
gne fruit de leu
quelz il se pour
que sur tous les
Septentrion ca
entendu qu'au
grands, sinon
à soy les bons
en les fauoris
leurs richesses
guerres fait de
de plus gran
ctoires.

¶ La harangue
suegue qu'il
te de Serolois,
en mauvais cō

Il semble
Inances qu
re soit du to
le plus de v

• D'AMADIS.
venir il doit chercher par moyens & re-
couurer tous les bons Cheualiers dont
il sera auerty, tant estranges qu'autres,
luy faisant maintes liberalitez, par les-
quelles sa renommée volera par tout le
monde, qui acheminera en son seruice
les plus loingtains de la terre, pour les-
perance qu'ilz auront de rapporter le di-
gne fruiet de leur labeur. A l'ayde des-
quelz il se pourra aysement faire Monar-
que sur tous les Princes de l'Occident &
Septentrion car il n'a iamais esté leu ou
entendu qu'aucuns Princes se soyent faits
grands, sinon celuy qui achete & attire
à soy les bons Cheualiers : Je dy achete,
en les fauorifant, honorât & distribuant
leurs richesses & thresors, qui ne leur ont
guerres fait de faute, ains en ont conquis
de plus grands en poursuivant leurs vi-
ctoires.

¶ La harangue de Barsinan seigneur de San-
suegue qu'il tint au conseil contre la precedē-
te de Serolois, ou il les exhorte de ne se tromper
en mauuais conseil. Au premier liure.

Il semble Seigneurs à voir voz conte-
nances que l'opiniō du Comte de Cla-
re soit du tout aprouuée: car ie voy desia
le plus de vous accorder à son dire, sans

DV I. LIVRE

auoir ouy debatre au cōtraire, toutesfois
 i'espere faire presentement cognoistre à
 tous vo^s autres, mes seigneurs (& au roy
 cy apres) de combien ie desire estre amy
 à luy & à vous, & à tout son royaume.
 Le Comte de Clare a n'aguères mis en
 auant que le Roy vostre maistre se doit
 fortifier par la force & multitude des che-
 ualiers estranges, qu'il conseille estre ap-
 pelés, voire de toutes les pars du monde:
 certes si son opiniō est creuë, & que vous
 vous oubliez tāt de la suyre, ie suis seur
 que deuant qu'il soit peu de tēps la quan-
 tité d'iceux fera tant extreme, que vostre
 Roy, qui est bon prince & liberal, les vou-
 lant cōgratuler & auantager ne leur don-
 nera seulemēt ce qu'il est coustumier de
 vous donner: mais vous osterā le vostre
 propre, pour plus les auantager, attendu
 que naturellemēt toutes choses nouuel-
 les & nō acquises nous plaisent. Par ainsi
 quelque seruice que vous faciez, ne tāt
 bon puissiez vous estre, vous tomberez
 en son desdaing & en oubly, & eux estrā-
 gers vous leuerōt du siege qui maintenāt
 vous promet seur repos: pourtāt mes sei-
 gneurs, premier que conclure, ce fait me
 semble de telle & si grāde importāce que

& deuez tōi^s y auiser, avec bone & me-
 ditation de voz sages iugemen-
 & estime biē qu'il n'y a nul de l'aisitā-
 me que raison, & la bone amour que
 vous portez au Roy, qui ayeuement ie me
 puis biē passer du plus grād prince
 roin, qu'il fera de moy: mais me-
 rit en h noble cōpagnie, en laque-
 receu tant d'hōneur & faueur, iay
 mieux (& Dieu m'en soit tesm-
 mais n'auoir esté né que de flect-
 mes Seigneurs vous deuez pro-
 & diligemment penser, pour ne
 repentir apres avec trop de loys-
 La harangue du Roy Lisuard, &
 la pluralité des amis qui luy ont es-
 Du premier liure.

Mes grāds amis, ie suis to-
 M' l'amour que vous me p-
 desir de me faire seruice: vous
 ces difficultez, & croy qu'il
 de vous tous, qui n'en ayt pa-
 pres de la verite, qu'il luy a es-
 tellement que voz amis sont
 qu'ilz ne pourroient estre me-
 & cō-

vous devez tout y auiser, avec bonne & meure deliberation de voz sages iugemens. I'estime bien qu'il n'y a nul de l'assistance qui presume de moy que i'en parle autrement que raison, & la bonne amour que ie vous porte m'admoneste : car (graces à Dieu) ie suis tel qu'aysement ie me puis autat bien passer du plus grand prince mon voisin, qu'il fera de moy : mais me trouuant en si noble compagnie, en laquelle i'ay receu tant d'honneur & faueur, i'ay merois mieux (& Dieu m'en soit tesmoing) iamais n'auoir esté né que de flechir. Ainsi mes Seigneurs vous devez promptement & diligemment penser, pour ne vous en repentir apres avec trop de loysir.

La harangue du Roy Lisuard, ou il resout la pluralité des amis qui luy ont esté baillez. Du premier liure.

Mes grands amis, ie suis tout seur que l'amour que vous me portez, & le desir de me faire seruice: vous ont mis en ces difficultez, & croy qu'il n'y a celuy de vous tous, qui n'en ayt parlé au plus pres de la verité, qu'il luy a esté possible, tellement que voz amis sont tant bons, qu'ilz ne pourroient estre meilleurs: toutesfoies c'est chose seure & certaine que

DU I. LIVRE
les Roys de la terre ne sont estimez gr̃s
par le ñbre des lieux qu'ilz possèdent,
mais par la quātité & multitude du peu-
ple, auquel ilz cōmandent: car, que s̃au-
roit faire vn Roy seul: peut estre moins
que le plus simple de ses suiets: & d'auan-
tage il luy seroit trop difficile, voire im-
possible, sans gens, gouverner & mainte-
nir son estat, quelques grans thresors que
il pourroit auoir lesquels ne s̃auroyent
estre mieux employez que de les departir
entre ceux qui les meritent. Par ainsi il
me semble que toute personne de bon
iugement dira, que bon conseil & la for-
ce des hommes est le vray thresorier. Et si
le voulez encore mieux s̃auoir, voyez ce
que par mesme moyen a faict ce grand
Alexandre, ce fort Iules Cesar, le g̃til An-
nibal, & maints autres qui ont aquis par
leur ñ immortalité: lesq̃lz pour thesa-
riser d'hōmes & ñ d'argent se sont faits
Roys, Empereurs & Monarques: car ilz
s̃auoyent liberallement distribuer leurs
deniers à ceux de qui ilz cognoissoyent
les merites, & les entretenir par si gra-
cieux propos qu'ilz se pouuoÿēt dire Sei-
gneurs & des cœurs & des corps: au mo-
yen de quoy ilz estoÿēt seruis en gr̃d fi-

desir. Pourtant
prie vous le plus
est possible que
vous pourrez
bons Cheualiers
stranges, lesquels
& parole de Roys
font, qu'ilz au-
& contenteront
plus nous sero-
plus nous sero-
nos ennemis,
retenez, & e-
quelque vertue
ger, que pou-
ne seront oubli-
ul de vous
que ie vous
que de reche-
tre expresse-
seulement
ment me ne-
sez, & à moy
si aucuns sou-
urent tant de
sens soyent
nir, aussi po-
stre compag

delité. Pourtant mes bons amys, ie vous prie tous le plus affectueufement qu'il me est possible que vous m'aydez tant que vous pourrez à me faire recouurer les bons Cheualiers, foyent de ce pays ou estranges, lesquelz ie vous promets en foy & parole de Roy, traiter & honorer en forte, qu'ilz auront cause d'eux en louer & contenter: car vous n'ignorez, que tant plus nous serons bien accompagnez, & plus nous serons crains & redoutez de nos ennemis, & vous mieux gardez, en trefenuz, & estimez. Et s'il y a en moy quelque vertu, vous pouuez aisément iuger, que pour les nouueaux, les anciens ne seront oubliez de nostre vie: parquoy nul de vous ne doit differer à la requeste que ie vous fais, mais y obtemperer, ce que de rechef ie vous prie & commande tresexpressément, mesmes que tout presentement chacun de vous particulièrement me nomme ceux que vous cognoifsez, & à moy encores incogneuz à ce que si aucuns sont en ceste court, qu'ilz recourent tant de biens de nous, que les absens soyent affecti onnez à nous venir seruir, aussi pour les prier ne partir de nostre compagnie sans nous auertir.

DU I. LIVRE
*La harēgue de la Royne de la grand
Bretaigne, sur la faueur qu'on doit porter aux
Dames. Au premier liure, sur la fin du 38.
chapitre.*

PVis qu'il vous plaist donner lieu, & fa-
uoriser à ma requeste, ie vous prie
que vous faciez deormais tant de bien
& d'honneur à toutes Dames ou Damoi-
selles, de les auoir en voz protections &
les defendre, prenās leurs querelles con-
tre tous ceux qui les voudroyēt molester
en quelque sorte que ce fust: de sorte que
si par fortune, vous auez promis quelque
don à vn homme, & vn autre à vne Da-
me ou Damoiselle, que vous accomplis-
sez premier celuy de la femme, comme
estant personne plus foible, & qui a plus
besoing d'estre recommandée. Ce fai-
sant, elles seront deormais plus favori-
sée, & mieux gardées qu'elles n'ont esté:
car les meschans qui sont coustumiers de
leur faire iniure, les trouuans par les
champs, scachans qu'elles ont pour leurs
protecteurs & deffenseurs telz Cheua-
liers que vous estes, ne les oserōt facher.

*La harēgue du Roy Arban à ses souldards ba-
taillās cōtre le Roy Bersinā seigneur de Sans
sue*

9
D'A M A D I S
fugue, qui se vouloit faire roy de la grãd Bre
tagne par trahison. Au I. liu. chap. 38.

Mes compagnons & amis, vous auez
Maujourdhuy tāt bien combatu qu'il
n'y a celuy qui ne merite estre estimē
entre les plus gentilz compagnons de
tout le monde: mais si vous auez bien cō-
mencē, i'espere que nous irons tousiours
de mieux en mieux, & vous souuienne
que vous vous defendez, tant pour main-
tenir vostre bon Prince, que pour vostre
libertē, mesme contre vn tyran, traistre &
meschant, qui sans crainte de Dieu veut
vsurper l'autruy & se paistre du sang de
voz enfans. Ne voyez vous comme il
a traittē ceux du chasteau qu'il a sur-
pris? Ne voyez vous la fin ou il tend? qui
n'est qu'à ruyner ce noble Royaume, &
subietz, qui ont estē par si long temps cō-
seruez par la grace de nostre Seigneur &
tousiours vescu en reputation d'estre loy-
aux subiets à leur Prince. Ne cognoissez
vous les persuasions, desquelles ce pail-
lard à vsē deuant l'assaut qu'il nous a
donné, pensant nous abatre par sa lan-
gue dorée? Non, non, il est trop mal ar-
mē, ie suis seur qu'il n'y a celuy de nous
tous qui ne choïst plustost mourir de

B

D V I. LIVRE
aille morts. N'est il pas vray? Certes ie
voy à vos bons vilages, que si ie pensois
ou disois autrement que mentirois: & si
ilz ont plus de gens que nous, nous a-
uons plus de cœur & de droit qu'eux. Ainsi
nous ne deuons craindre: mais postposer
toute doute pour viure desormais en la
reputation que nous meritions: vous as-
seurant mes amis, qu'ilz se sont retirez
(si vous y auez prins garde (avec conte-
nance de gens peu affectionnez de nous
venir reuoir, & quelque chose qu'ait dit
ce traistre Barfinan, nostre Roy n'est poir
mort: car il nous viendra bien tost secou-
rir. Ce pendât ie vous prie mes cōpagnōs
que nul de vous ne sennuye, mais faire
& continue cōme il a commencé, ayant
deuant les yeux qu'il vaut trop mieux
mourir pour la liberté, que de viure vn
bien long temps en captiuité & misere,
mesmes souz vn miserable prince.

*La harenque du Seigneur de Sansuegne à
ses souldards bataillât contre le Roy Arban,
les induisant à prendre courage. Au 1. livre,
chap. 38.*

MES amis ce n'est assez d'auoir donē
à cognoistre à nos ennemis qu'ilz
sont (si bon me semble) à ma mercy: par-

quoy ie suis deli-
de vous) differe
jours qu'Arca-
Roy Liliard, lor
sira ne seront p
dire, & les pour
mour. Pourtan
se, & face bon
me l'espere) i
La harenque
tyrannie la S
habitans du
O Gens
perço
la presen-
vous fait a-
gnois, vous
(encore qu
debile à vo
Cheualier
vous voye
long temp
deux Cheu
recevoir le
dont l'ay gr
La haren
Constantinop
sont. Au c

quoy ie suis deliberé (sans perdre pl^r nul
de vous) differer encor pour cinq ou six
iours qu'Arcalaus m'enuoyra la teste du
Roy Lisuard, lors ie croy que la leur mon-
strât ne seront plus si osez de me contre-
dire, & les pourons attraire à nous par a-
mour. Pourtant chacū de vous se reiouis-
se, & face bōne chere: car estant Roy (cō-
me i'espere) ie vous feray tous riches.

*La harengue qu'Abiseo, qui occupoit par
tyrannie la Seigneurie de Sobradise, fit aux
habitans du pays. Au liure, chap. 43.*

O Gens chetifz & malheureux! i'ap-
perçoy bien l'aïse que vous donne
la presence de ceste grace, & que le sens
vous faut au besoing: car à ce que ie co-
gnois, vous l'aymeriez mieux pour dame
(encore que ce soit vne femme foible &
debile à vous defendre) que moy qui suis
Cheualier preux & hardy, combien que
vous voyez son impuissance, & qu'en si
long temps elle n'a peu recouurer que
deux Cheualiers, qui sont venuz pour
recevoir leur mort ignominieusement,
dont i'ay grand pitié.

*La harengue d'Apolidon à l'Empereur de
Constantinople son pere, luy rendât toute obeis-
sance. Au deuxiesme liure, premier chapitre.*

DV I. LIVRE •

Sire, ces iours passez i'ay entendu de plusieurs, que mon frere n'est content du partage qu'il vous a pleu nous ordonner, & pour ce que ie sçay bien l'en- nuy que ce vous est, voyās l'amitié entie- re de luy & de moy en bransle d'estre rô- pue, ie vous supplie humblement repren- dre tout ce qu'il vous a pleu me donner & l'en pourvoir: car ie me tiendray heu- reux de faire chose qui dōne repos à vo- stre esprit, & tresbien à penné d'auoir ce, que vous luy auez laissé.

¶ Lettre de la Princesse Oriane à Amadis, l'accusant de desloyauté Au 2. liure, chap. 2.

MA passion demesurée, procedant de tant de causes, contraint ma debile main de declarer par ceste lettre ce que le dolent cœur ne peut plus celer, à vous Amadis de Gaule d'esloyal, & trop pariure amant: car puis que la desloyauté & peu de fermeté, que vous aues en moy (qui suis malheureuse & delaisée de toute bonne fortune, pour vous auoir aymé sus toutes choses du monde) & à present manifestée mesmement qu'à si grand tort vous estes esloigné d'icy, pour vous approcher de celle laquelle (veu son peu d'aage & indiscretion) me sçau-

D'AMADIS.

roit auoir le bien en elle de vous fauoriser, ou entretenir: l'ay délibéré aussi bannir de moy pour iamais ceste extreme amour que ie vous portois, puis que mon triste cœur n'en peut auoir vengeance. Et quand bien ie voudrois prédre en gré le tort que vous me faites, si seroit ce grâde folie à moy, de vouloir bien à l'ingrat, pour lequel parfaitement aymer i'ay en haine moymesme, & toutes autres choses. Helas! l'appercois bien maintenant (mais c'est bié tard) q'ie sumis trop mal ma liberté en personne tant ingrate! attendant qu'en satisfaction de mes souspirs & passions ie me voy mocquée, & malheureusement deceue. Parquoy ie vous defens de vous trouuer iamais deuant moy, n'en part ou ie reside: & foyez seur que l'ardente affection que ie vous portois, est conuertie, par vostre demerite, en inimitié & cruelle furie. Or alles doncques desormais ailleurs essayer (avec vostre foy pariure & paroles amielées) abuser d'autres malheureuses cōme moy: sans que vous esperiez cy apres, que nulle de voz excuses puisse auoir lieu en mon endroit: ais sans plus vous vouloir voir, ie lamentoieray la reste de ma triste vie, à

B iij

DU II. LIVRE
uecques abondances de larmes, lesquelles ne prendront cesse que par la fin de celle qui n'aura regret à mourir, sinon pour autant que vous en estes homicide.

La cōplainte d'Amadis qu'il fist ayāt recē la vigoreuse lettre d'Oriane, démontrant la mobilité de fortune par laquelle elle le banissoit de sa compagne. Au 2. liure, chap. 4.

HElas fortune par trop legere & sans racine! à quelle occasion m'auois tu preferé & esleué entre tous les meilleurs Cheualiers pour me ruiner apres tant legerement? Maintenant i'appercoy bien que tu peux faire, plus de mal en vne heure, que de grace en mil ans: car si par le passé tu m'as donné du plaisir, ou de la ioye, tu me l'as desrobée à ceste heure cruellement, me laissant en amertume trop pire que la mort: & puis qu'il te plaisoit ainsi faire, que n'as tu au moins égalé l'un à l'autre? veu que tu sçais que si autresfois tu m'as dōné quelque contentement ce n'a esté, pourtant, sans le mesler avecques angoisses & grās canuis. Par ainsi tu me deuois reseruer quelque peu d'esperance, avecques ceste cruauté de laquelle tu me tourmentes à

present, ex
prehensible
favorises: le
mal estime
neurs que
cables. Et n
tourmens
les mainte
nard de le
yeux de l'e
seigneur
res mobi
aduerfite
bien qu'e
lité: car p
ses tu les
d'entrer a
en pouuo
sont les a
fiste pati
rion des
bas en la
fois moy
sur ceste b
étant mie
seulement
elle seroit f
en route g

12

D'AMADIS.

present, executant en moy chose incom-
prehensible en la pensée de ceux que tu
favorises: lesquels pour ne cognoistre ce
mal estiment les pompes, gloires & hon-
neurs que tu leurs prestes, leurs & perdu-
rables. Et n'ont souuenance, qu' outre les
tourmens que leurs corps endurent pour
les maintenir, les ames tombent au ha-
zard de leur salut. Pourtant si avec les
yeux de l'entendement que le souverain
seigneur leur a donné, pouuoient voir
tes mobilités, ilz desireroient plustost to-
aduersité, que la legere prosperité, com-
bien qu'elle soit conforme à leur sensua-
lité: car par tes blâdissemens & mignoti-
ses tu les ruines, & contrainctz à la fin
d'entrer au Labirynthe d'amertume, sans
en pouoir iamais sortir. Et au contraire
sont les aduersitez, d'autant que si'on re-
siste patiemment, fuyant appetit & ambi-
tion desordonnée, lon est esleué de ce lieu
bas en la gloire perpetuelle, Et toutes-
fois moy trop infortuné, n'ay sceu choi-
sir ceste bõne part, veu q si tout le mōde
estant mien, m'estoit tollu par toy, ayāt
seulement la bõne grace de ma Dame,
elle seroit suffisante, pour me maintenir
en toute grādeur & bõ heur: laq̃lle me de

B iij

faillant autāt est impossible que ie puisse aucunement viure. Pourtant ie te supplie en faueur & payement de ma loyauté, que tu ne me donnes la mort avec langueur: mais fil t'est permis m'oster la vie que tu te hastes diligemment, prenāt compassion de celuy duquel tu ignores le tourment qu'il aura de plus viure.

Complainte de mesme argument que la precedente qu'Amadis adresse à son pere.

O Roy Perion mon seigneur & Pere, que tant petite occasion vous aurez à vous douloir de ma mort pour vous estre celée, & la cause d'icelle! mais puis que la douleur que ce vous seroit, la sachant, ne pourroit reuoker mon tourment, ie prie Dieu que mon malheur ne vous soit iamais manifesté ains caché tant q'viurez & ce pour n'auancer le reste des ans que vo' auez encores à viure.

Cōplainte d'Amadis, adressée au seigneur Galuanes, le remerciant de ses bien faire.

O Mon second pere Galuanes, certes i'ay grand regret, que ma fortune aduerse n'a permis que ie recompensasse la grande obligation que i'ay à vous car si mon pere me donna la vie, vous me la conseruastes, me deliurāt du peril

de la mer, ou ie fuz abandonné, estant
encores en la premiere heure de ma na-
tiuité: & depuis m'auiez nourry autant
doucelement que si ieusse esté vostre filz.
naturel.

*Exhortation de Florestan à ses compagnons
regrettant Amadis qu'il estimoit estre en pei-
ne, fin de l'aller secourir. Au 2. liu. chap. 6.*

MEs Seigneurs, ce n'est pas à nous de
pleurer ne faire telles lamentatiōs,
au temps que la necessité nous comman-
de d'entendre à secourir mon seigneur
Amadis: laissons telle maniere de faire
aux femmes: & auifons ensemble à pour-
uoir à ce grand inconuenient. Quant à
moy ie suis d'auis que sans plus ie iour-
ner montions à cheual, faisans toute di-
ligence de le trouuer, lors nous pourrons
sçauoir s'il y aura moyen de luy trouuer
remede: car ainssi comme nous faisons le
temps se passe, la douleur augmente &
la personne s'esloigne. Le Seigneur Ysa-
ne, à ce qu'il dit l'a conduit quelque peu,
& nous pourra monstrier le chemin qu'il
a prins: & si nous tardons plus nous le
perdrons, sans esperance de iamais plus
le reuoir. Pourtant messeigneurs ie vous
prie diligentons de le suyure.

DU II. LIVRE
L'hermite parlant à Amadis le console en
son aduersité. Au 2. liure, chap. 6.

Cheualier, ie croy que vous auez
quelque grande affliction en vostre
ame: Neantmoins si vostre dueil proce-
de de la repentance d'aucun peché que
vous auez commis, en verité, mō enfant,
vous estes bien heureux: & encores que
ce fust pour quelque perte temporelle
cōme i'estime, veu vostre aage, & l'estat
auquel vous auez vescu iusques à pre-
sent vous ne vous deuez ainsi ennuyer,
mais requerir pardon à Dieu, & il vous
pardonnera & receura pour sien.

L'hermite encor parlāt à Amadis l'exhorte
à prédre courage, & de ne s'abuser aux fēmes

IE vous promets mō amy que cest mal
faict à vous (qui estes Cheualier enco-
res ieune & de belle taille) d'entrer en
tel desespoir: veu que les femmes ne sça-
uent cōseruer leur amour, que par la pre-
sence de ceux qu'elles ayment: car natu-
rellement elles oublient proprement &
croient encores plustost, par especial
aux choses que lō leur rapporte: de ceux
qui se donnent follement à elles, lesquels
lors qu'ilz pensent auoir ioye & conten-
temēt, se trouuēt en tout ennuy & tribu-

D'A M A D
lazio, ainsi que vous
vous mesmes. Pour
deformais plus ver
puis qu'il a pleu à
appeller à titre de
uerne son peuple
car se seroit don
ainsi, & ne puis
celle, qui vous a
attendu qu'enc
en elle seule l
les autres enf
elle, perdre
Regret d'O
le fut aduert
ment. Au 2

HA mal
si gran
sonne que p
puis qu'il e
uoquer le
supplie (a
en satisfac
purchassé
de ma prop
mort & ain
mise contr
téc, vous

latiō, ainsi que vous l'experimentez par vous mesmes. Poutāt ie vous prie soyez desormais plus vertueux & constant : & puis qu'il a pleu à nostre Seigneur vous appeller à titre de filz de Roy, pour gouverner son peuplé retournez au monde : car se seroit dommage de vous perdre ainsi, & ne puis presumer, qui peut estre celle, qui vous a reduit en telle anxiete attendu qu'encores qu'une femme eut en elle seule les perfectiōs qu'ont toutes les autres ensemble, si ne deuroit pour elle, perdre vn tel hōme que vous estes.

¶ Regret d'Oriane pour Amadis, lors qu'elle fut aduertie par Durin de son esloignement. Au 2. liure, chap. 7.

HA malheureuse que ie suis, quand à si grand tort i'ay fait mourir la personne que plus i'aymois en ce monde ! Et puis qu'il est hors de ma puissance reuoker le mal dont ie suis cause, ie vous supplie (amy) prendre ma repentence en satisfaction du mal que ie vous ay pourchassé, avec le sacrifice, que ie feray de ma propre vie, pour vous suyure à la mort & ainsi l'ingratitude que i'ay commise contre vostre loyauté, sera manifestée, vous vengé, & moy punie.

DU I. LIVRE
La Harengue de Guillan à la Roynne
pour l'escu d'Amadis qu'il auoit trouuë.
Au 2. liure, chap. 8.
M A dame ie trouuay ces iours passez
toutes les armes d'Amadis avec
cesteescu abandonné pres vne fontai-
ne, que lon nomme la fontaine de plain-
champ dont ie fuz desplaisant: que si des-
l'heure mesme i'attachay l'escu à vn ar-
bre le laissant en la garde de deux Da-
moiselles qui estoient en ma cōpagnie,
tandis que fuz par toute la contrée pour
m'enquerir qu'il estoit deuenu mais ie
n'ay peu estre si forruné de le trouuer, ne
d'en auoir nouuelles. Parquoy sçachant
le merite de tāt bon Cheualier, qui n'eut
oncques desir que de s'employer à vous
faire seruice, ie deliberay puis que ne
le pouuois amener, de vous apporter
(pour tesmoignage de l'obligation que
i'ay à vous & à luy) ses armes, lesquelles
vous cōmanderez (s'il vous plaist) met-
tre en lieu euidant ou chacun les pour-
ra voir, tant pour auoir nouuelles de
luy par les estranges, qui ordinaire-
ment arriuent en ceste Court, que pour
augmenter la vertu de tous ceux qui
ordinairement suyuent le faict des ar-
mes, prenāt exemple sus celuy à qu'elles

• D'AM
furent le quel par
acquis le prem
qui oncques por

• Lamentation d'
Guillan la perte
me, Chapitre 8.

A H! malhe
Abien mair
felicité que i'
fantasme. & n
rité, veu qu
ment, c'est l
me solliciten
te austerité
de sorte que
plaisir, & iou
ie me voy
mais le reue
me fait par
Ah! mes ye
seaux de la
bien abusez
voyez celui
descouverts
vous vienne
que ie sens
ceste anxieté

17

• D'AMADIS.
furent:lequel par sa haute cheuallerie a
acquis le premier lieu entre tous ceux,
qui oncques porterent cuyrasse en dos.

*Lamentation d'Oriane, ayant entendu par
Guillan la perte d'Amadis. Au second li-
ure, Chapitre 8.*

AH! malheureuse que ie suis? ie puis
bien maintenant dire, que toute la
felicité que i'euz oncques, est vn vray
fantasme. & mō torment, est vne pure ve-
rité, veu que si i'ay quelque contente-
ment, c'est seulement par les songes qui
me sollicitent la nuit: car en veillant tou-
te austerité afflige mon pauvre Esprit:
de sorte que d'autant que le iour m'est
plaisir, & ioulas pour c' que en dormant
ie me voy souuent deuant mon Amy:
mais le reueil qui me priue de tant d'aïse
me fait par trop sentir vostre absence.
Ah! mes yeux, non plus yeux, mais rui-
seaux de larmes, & de pleurs, vous estes
bien abusez, puis que estans clos, vous
voyez celuy seul qui vous contente: &
descouverts tous les ennemis du monde
vous viennent offusquer! Au fort la mort
que ie sens prochaine, me deliurera de
ceste anxieté: & vous amy serez vengé

de la plus ingrate qui onques naquit.

DV II. LIVRE.

¶ Exhortation de Mabile à Oriane qui se
vouloit precipiter, par le moyen de l'adversité
d'Amadis. Au 2. liure, chap. 8.

Comment! madame, ou est la con-
stance d'une fille de Roy, & ceste
prudence dont vous estes tant renom-
mée? Auez vous desia oublié le mal qui
vous cuida aduenir par les fauces nou-
uelles, qu'Arcalaus apporta à la court
lannée passée? Et maintenant que Guillan
a trouué les armes de mon cousin, est il
dit pourtant qu'il soit mort! croyez moy
que le reuerrez en brief, & qu'il sen vi-
endra vers vous, aussi tost qu'il aura veu
vos lettres.

¶ Amadis se console des nouvelles qu'il re-
çoit de son amie Oriane. Au 2. liure, cha. 10.

O Pauvre cœur si long temps passion-
né, qui as peu resister à telle tempe-
ste non obstant l'abondance des larmes
que tu as si cōtinuellemēt distillées, ius-
ques à venir au point de la mort. Reçoy
à present ceste medecine, laquelle seule
est propre pour ton salut, & fors de ces
tenebres, que si longuement t'ont ofus-
qué, reprenant leurs forces pour servir,

telle qui
Lettre a
s'excuse e
qui ont es

Si les
Sinimi

milier)

il estre
trop d'

mon l

ne m

uois

ses so

fortu

triste

souue

honn

uée

pou

dem

Celle qui de la grace fait reuiure.

*Lettre d'Oriane à amadis, par laquelle elle
s'excuse enuers luy, d'aucunes fautes d'amour
qui ont esté en elle. Au 2. liure, chap. 10.*

Si les grandes fautes commises par
sinimitié (recogneues depuis pour Phi-
milier) sont dignes de pardon, que doit
il estre de celles qui sont causées par
trop d'abondance d'amour? Non pourtāt
mon loyal amy ie ne veux nier, que ie
ne merite beaucoup de peines: car ie de-
uois considerer qu'au temps que les cho-
ses sont plus prosperes & ioyeuses, la
fortune qui les espie vient leur apporter
tristesse & misere: aussi me deuoit il
souuenir de vostre grande vertu &
honnesteté laquelle ne fest iamais trou-
uée en faute, & sur tout ie ne deurois,
pour mourir, separer de mon enten-
dement la souuenance de la grand
subiection de mon triste cœur, qui n'est
procedé finon de celle en laquelle le vo-
stre mesmes est enserré, estant certain
que si aucunes flammes y ont esté refroi-
dies, qu'ainsi tost le miē sen est apperceu:
de sorte que l'euie qu'il auoit de trouuer
repos à ses mortelz defirs a esté cause de
les augmēter. Mais i'ay failly cōme font

celles lesquelles estants au plus hault de
leur bō heur, & trespertaines de l'amour
de ceux, desquelz elles sont aymées (ne
pouuant comprendre en elles tant de
bien (deuiennent ialouses & soubsonneu-
ses, plus par leur imagination que par
raison offusquant ceste claire felicité de
la nuée d'impatience croyant plustost le
rapport d'aucunes personnes (peut estre
medisantes (peu veritables & vitieuses,
q̄ celuy de leur propre cōsciēce & certai-
ne experience. Pourtant doncques mon
loyal amy, ie vous supplie affectueuse-
ment receuoir ceste mienne Damoiselle
(cōme de la part de celle qui recognoit
en toute humilité la grāde faute qu'elle
a cōmise en vostre endroit (laquelle vo-
serra entendre mieux que ma lettre, l'ex-
tremité de ma vie: dōt vous deuez auoir
pitié, non pour merite, mais pour vostre
reputation qui n'estes tenu cruel ne vin-
dicatif, la ou vous trouués repentance &
subiection: mesmement que nulle peni-
tence ne scauroit venir de vous, plus ri-
goruse, que celle que moy-mesmes me
suis ordōnée: & que ie porte patiemmet
esperant que vous la remettrez, me res-
dant vostre bonne grace: , ensemble
ma

• D'A
ma vie qui en des
Lamentation d
mournoit à Mir
selle de Damm
dure sans cause, l
Amant. Au seco
P Ar ma confie
breus) ie ne
danger de mort:
gea teste fantai
moy, veu que ie
re chose qui lu
biē ie me fusse
sē, si ne meritoi
que celle qu'el
que ie ne face le
pocrisses, que be
ne lailay- ie de
ces, que i'ay r
point ceste pen
terre, qu'elle ne
que l'Esprit au
mon cœur, veu
du tout dediez à
mō Dieu: il me t
sande arriua en r
ge, ie eny dois bie
moy! La bonne

D'AMADIS.

ma vie qui en depend.

Lamentation du beau tenebreux, lors qu'il retournoit à Mirefleur: declarât à la Damoiselle de Dannemarc qu'il auoit beaucoup enduré sans cause, le taxant de n'estre fidele Amant. Au second liure, Chapitre. 10.

PAr ma conscience (dit le beau tenebreux) ie ne fuz onques en plus grand danger de mort: & mesbahy ou elle forgea ceste fantaisie, qu'elle auoit contre moy, veu que ie ne pensay onques à faire chose qui luy deust desplaire: & quand bié ie me fusse tant oublié d'y auoir pensé, si ne meritois-ie vne tât cruelle lettre que celle qu'elle m'escruiuit. Car encores que ie ne face les demonstresances, & hypocrisies, que beaucoup scauent faire, si ne laissay-ie de mesurer les biens & graces, que i'ay receües d'elle: & n'estoit point ceste pensée semée en si mauuaise terre, qu'elle ne luy en garde le fruit, tant que l'Esprit aura moyen de faire viure mon cœur, veu que l'un & l'autre sont du tout dediez à la seruir & obeir. Ah ah mō Dieu: il me souuiét que quand Corisande arriua en nostre pauvre hermitage, ie cuidoys bien lors que ce fust fait de moy! La bonne Dame se lamentoit de

C

la passion, que elle portoit pour trop
aimer mon frere Florestan, & ie mourrois
du desplaisir d'estre à tort ainsi chassé de
Oriane. Quantes peines, quelz travaux,
quel demesuré tourmēt i'ay de long iēps
souffert en la Roche pauvre, sans auoir
consolation de creature viuante que d'un
bon hermite, lequel me sollicita de pati-
ce ! Helas quelle dure penitence, pour
chose non offensée ! Croyez moy Da-
moyfelle m'amy, q' i'estois tant partrou-
blé, que d'heure à autre ie souhaitois la
mort, & aussi souuēt craignois ie perdre
la vie. Mais pensez vous le desespoir ou
i'estois lors que ie mōstray aux Damoy-
selles de Corissande la chanson que ie
feis en ma plus grande tribulation !

*¶ Harengue de Gandalin aux freres de
beau Tenebreus, pour les animer à le chercher
pour le secourir. Au second liure. Chapitre 2.*

PAr Dieu, mes seigneurs, toutes voz
pleurs ne sçauroient faire trouuer
celuy que vous desirez, si n'est par vne
autre bonne diligence que vous pourrez
nouuellement entreprendre. Et com-
bien que desia vous en ayez fait grand
deuoir, si ne deuez vous vous ennuyer
ains le querir mieux que iamais, veu que

sçavez assez ce qu'eut fait pour vous particulièrement, si la fortune eust avancé l'occasion. Maintenant doncques c'est à vous à faire le semblable : car si le perdez ainsi, ce ne sera seulement la perte du plus gentil Cheualier du monde, mais du meilleur parent que vous ayez : & blasmez. Pourtant mes seigneurs, ie vous supplie (pour l'honneur de Dieu) faisant enuers luy le deuoir de frere & d'amy, & de compagnon, recommencez à la queste, sans y espargner voz personnes ne la longueur du temps.

Defflement, fait par un Cheualier estrange, au Roy Lisuard, l'induyfant à guerre, si mieux ne veut accorder en mariage Orrane, avec le Prince Basigat. Au 2. liure, chap. 12.

Roy Lisuard ie te deffie & toutes allies, de par les puissans Princes Famogomad Geant du lac bruslant, Cartadaque son nepueu, Geat de la môtaigne deffedue, Madafabul son beau frere, Geat de la tour vermeille, don Quedragant frere du feu Roy Abies d'Irlande, & de Arcalaus l'enchanteur : lesquels te mandēt tous par moy, qu'ilz ont iuré la mort de toy & des tiens. Et pour ce faire ilz se

DV SECOND LIVRE
trouueront en l'ayde du Roy Cildadan,
pour estre du nōbre des cent Cheualiers,
qui te ruinerōt asseurement, Toutesfois,
si tu veux baillert ton heritiere Oriane à
la belle Madafime fille du redouté Fa-
mongomad, pour la seruir de Damoisel-
le, ilz te laisseront viure en paix, & serōt
tes amis: Car ilz la marierōt avec le Prin-
ce Basigant, lequel merite bien estre sei-
gneur de tes pais, & de ta fille aussi. Pour
tant, Roy Lisuard, eslis de ces deux condi-
tions la meilleure, la paix cōme ie te de-
uise, ou la plus cruelle guerre qui te scau-
roit venir, ayant à faire à Princes tant
puissans & redoutez.

¶ Responſe audit cheualier estrange par
le Roy Lisuard, demonſtrant la grandeur de
son courage. Au ſecond liure, chapitre 12.

PAR Dieu Cheualier, ceux qui vous
ont donné telle Commission, ou
charge, me cognoiſſent tresmal, car i'ay
tout le temps de ma vie plus eſtimé la
guerre perilleuſe, que la paix honteuſe,
d'autant que ie ſerois grandement repre-
henſible enuers Dieu le Createur qui
m'a conſtitué Roy ſus tant de peuple, ſi
par faute de cœur ie le ſouffrois outrag-
er. Parquoy retournez vo' en leur dire,

que j'aime
de ma vie la
à la fin mour
accorder la p
deſauantage.
ſçauoir au lo
tir va Cheual
vous lequel
mon intention
deſauantage d
pour l'amour
Cheualie
Cny Vaſſa
que vous luy
de reſpondre,
ſent tant de
moy, ſus leſq
prendre. Tout
trouuer Ama
voſtre grand
combate, &
vous auez à luy
ſiez mieux, ie ſu
quel vous offre
uentio, que ſi ie
ſerez tenu de vo
que vous auez

que i'aime trop mieux auoir tout le tēps
de ma vie la guerre qu'ilz demandēt, &
à la fin mourir en combatāt, que de leur
accorder la paix, qui seroit tant à mon
desauantage. Et pource que ie desire de
sçauoir au long leur vouloir, ie feray par
tir vn Cheualier des miens, qui ira avec
vous lequel leur fera au long entendre
mon intention.

*¶ Florestā deffiāt Lādin, qui parloit trop au
desauantage d'Amadis, luy presente le cōbat,
pour l'amour de luy. Au secōd liure, Chap. 12.*

Cheualier ie ne suis natif de ce païs,
ny Vassal du Roy, ainsi pour chose
que vous luy ayés dit, ie ne ay occasion
de respondre, mesmes qu'il y a icy pre-
sent tant de Cheualiers meilleurs que
moy, sus lesquels ie ne voudrois entre-
prendre. Toutesfois puis que ne pouuez
trouuer Amadis (qui est comme i'estime
vostre grand profit) ie suis prest de vous
combatre, & demesler la querelle que
vous auez à luy: Et afin que me cognois-
siez mieux, ie suis son frere Florestā, le-
quel vous offre ce combat, par telle con-
uentiō, que si ie vous puis cōuaincre, vo-
serez tenu de vo^r deporter de la querelle
que vous auez contre luy, & si vous me

C iij.

DV II. LIVRE
deffaites, vengez sus moy partie de vo-
stre colere. Tant y a, que vous ne devez
trouuer estrange le deuoir auquel ie me
sommerez, car ie n'ay moins d'occasion
de soutenir la querelle contre vous (luy
absent) q̃vous auez celle du Roy Abies
duquel vous estes nepueue: estât tout seur
qu'il est bien en la puissance de monsei-
gneur Amadis de me venger, si fortune
permettoit q̃ eussiez auantage sus moy.
¶ Responce de Landin au Seigneur Flore-
stan qui accepte le combat en temps oportun
Au Second liure, Chapitre 12.

Seigneur Florestan, respondit Landin,
Sache que ie voy vous auez enuie de cō-
batre: Mais ie ne vous puis satisfaire,
n'ayant aucun pouuoir sus moy, pour
l'affaire auquel par autre ie suis delegué,
aussi q̃ i'ay promis auant mon partemēt
aux Seigneurs qui m'ont appellé en leur
compagnie, de n'entreprendre (auant
la bataille) chose qui me puisse retarder
de y assister & faire mō deuoir: & pour-
tant tenez moy à present pour excusé,
iusques apres la bataille, lors ie vous
promets accepter le combat que vous
demandez, & plustost n'y puis entendre.

D'AMADIS
¶ Lettre d'Argande au
seigneur de la ruine du beau-
second liure, Chapitre 15.
A vous Liliard Roy
A taigne, salut condig
ieté. Le Virgande la del
humble seruant: vous
la bataille qui est arrest
le Roy Cildadā, sera l'vi
les & dāgereuses, que l
en laquelle le beau Te
uellement vous a don
ce, perdra son nom, &
donnera, tous ses hau
en oubly, & si ferez à l'i
ennuy ou vous vous tro
car maints bons Cheua
vie, & vous mesmes ton
zard, à l'instant que le
espanchera vostre sar
fin pour trois coups q
de la part demoureron
soyez seur Sire, que to
sans doute: pourtant
ment à voz affaires.
¶ Lettre d'Argande à don
luy predisant sa mauuaise
second liure, Chapitre 15.

20

D'AMADIS.

¶ Lettre d'Vrgande au Roy Lisuard, ou
elle predic la ruine du beau Tenebreus. Au
second liure, Chapitre 15.

A vous Lisuard Roy de la grand Bre-
tagne, salut condigne à vostre ma-
iesté. Je Vrgande la descogneuë, vostre
humble seruante vous fais sçauoir, que
la bataille qui est arrestée entre vous &
le Roy Cildadā, sera l'vne des plus cruel-
les & dāgereuses, que l'on verra iamais:
en laquelle le beau Tenebreus, qui nou-
uellement vous a donné tant d'esperan-
ce, perdra son nom, & par vn coup qu'il
donnera, tous ses hautz faitz seront mis
en oubly, & si ferez à l'heure au plus grād
ennuy ou vous vous trouuastes oncques:
car maints bons Cheualiers perdront la
vie, & vous mesmes tomberez en ce ha-
zard, à l'instant que le beau Tenebreus
espanchera vostre sang: toutesfois à la
fin pour trois coups qu'il donnera, ceux
de sa part demoureront vainqueurs. Et
soyez seur Sire, que tout ce aduiendra
sans doute: pourtant pouruoyez sage-
ment à voz affaires.

¶ Lettre d'Vrgande à don Galaor de Gaule,
luy predisant sa mauuaise fortune. Au se-
cond liure, Chapitre 15.

C iij

DU SECOND LIVRE
A Vous Don Galaor de Gaule, preux
& hardy Cheualier, moy Vrgade la
descogneuë vous salue, comme celle qui
vous aime & estime, & veux que vous
entendiez ce qui vous est à aduenir en la
cruelle bataille d'entre les Roys Lisuard
& Cildadan. Si vous vous y trouuez,
soyez seur, que sus la fin d'icelle voz
membres forts & roides, defaudent à
vostre cœur inuincible, & au partir du
combat, vostre teste sera au pouuoir de
celuy lequel par les trois coups qu'il don-
nera demourera vainqueur.

*¶ Lettre d'Arban Roy de Norgales & An-
griotte d'Estrauaux, au Roy Lisuard, luy
faisant entendre la grande peine qu'ils endu-
roient. Au second liure, chapitre 15.*

A Tres haut & trespuissant Prince Li-
suard Roy de la grand Bretaigne, &
à tous noz amis, & aliez estans en son
Royaume. Nous Arban de Norgales, &
Angriote D'Estrauaux, à present dete-
nuz en douloureuse prison, vous faisons
sçauoir que nostre infortune plus cruel-
le que la mesme mort no^r a mis au pou-
uoir de l'impitoiable Gromadace, fem-
me de Famongomad, laquelle en ven-
geance de la mort de ses mary, & filz,

*vous fait chacun iou-
ir si estranges tourmen-
ble de les penser, &
heure à autre nous d'
estre vie, pour trouue-
re malheureuse, pou-
nous faire endurer
peur nostre mort, la
pres mains nous no-
sans la crainte de pe-*

*Et pour autāt que
sent si fort naurez
que puissions plus
uoyons ceste lettre
sang, par laquelle n-
vous donner victoi-
qui nous ont tant o-
tié de noz ames.*

*¶ Harangue du Roy
est, les exhortant à
Au second liure, Cha-*

MEs compaignons
Mie croy qu'il n'y
qui ne entende assez
entreprins ceste bat-
mesmes pour deffenc-
putation du Royaum-
taigne, lequel le Roy